



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



**Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés**

Offre de stage « Communication institutionnelle »

03 juillet 2019

Localisation :

Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DiAir)
Ministère de l'Intérieur
Site Garance
18 rue des Pyrénées Paris 20^{ème}.
www.accueil-integration-refugies.fr

Contexte et environnement professionnel :

Le délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés apporte son concours à la définition et à l'animation de la politique d'accueil et d'intégration des personnes reconnues réfugiés, ou ayant obtenu la protection subsidiaire dans les conditions et suivant les procédures définies par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Il évalue sa mise en œuvre.

Il coordonne, en lien avec la direction générale des étrangers en France, les actions des différents ministères concourant à une intégration durable des publics protégés, notamment dans les domaines de l'accès aux droits, de la maîtrise de la langue française, de la prise en charge sanitaire et sociale, de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi et au logement.

Il est chargé de coordonner l'accueil en France des bénéficiaires de protection arrivés dans le cadre du programme européen de réinstallation en mobilisant l'ensemble des services de l'Etat concernés dans les territoires et en associant les collectivités territoriales, le secteur associatif et les représentants de la société civile. Il coordonne les modalités d'accompagnement culturel et social des personnes réinstallées au cours de la première année de leur installation.

Il peut également être chargé d'organiser l'accueil de personnes admises au séjour en France dans le cadre d'opérations spécifiques décidées par le gouvernement.

Il rend compte de ses travaux au Premier ministre et au ministre chargé de l'asile et de l'accueil des étrangers.

Enjeux de communication :

Dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par le Premier ministre, la Diair est chargée notamment de l'animation de groupes de travail, de l'organisation de journées d'échanges et de réflexion. Elle valorise ses actions à travers le web et les réseaux sociaux et par la publication éventuelle de plaquettes ou de guides pratiques, ou la réalisation de films documentaires, etc. Elle organise également des opérations de communication spécifiques venant en appui de ses missions (Expositions, Journée des réfugiés, Appel à projets etc...). Ces enjeux de communication concernent également le Lab'R, « think and Do tank » de la Diair.

Les enjeux de communication concernent :

- L'information et la pédagogie sur les missions de la Délégation pour accompagner et renforcer leur mise en œuvre,
- La mobilisation des acteurs et des réseaux,
- La sensibilisation aux missions de la Diair et l'acceptation des enjeux par la société française,
- La capitalisation et la valorisation des résultats.

Missions du stagiaire :

Le stage est effectué à la cellule communication, dont le pilotage est assuré par le responsable de la communication.

La mission confiée au stagiaire portera sur un appui au responsable de la communication dans la mise en œuvre des actions qu'il conduit, et notamment la conception et la réalisation des outils de communication, l'organisation d'événements ou journées d'échanges, le suivi et l'animation des réseaux de la délégation.

Ainsi il sera notamment amené à contribuer à la réalisation des outils ou actions suivants :

- Sites web (Back Office Word-Press)
- Présence de la Diair sur les réseaux sociaux (Publication de contenus, statistiques)
- Lettre d'information (Rédaction, proposition de sujets)
- Ateliers et journées d'échanges (Organisation pratique, de la réservation de salle au déroulement)
- Brochures, plaquettes (Conception, mise en page, réalisation d'infographies, relecture, suivi de production)
- Organisation / réalisation d'actions spécifiques ponctuelles

Le stagiaire participera à l'ensemble des réunions et des ateliers organisés par la Diair. Le stage lui permettra de découvrir les enjeux des politiques publiques de l'accueil et de l'intégration des personnes réfugiées.

Profil recherché :

Il est demandé une forme de sensibilité ou motivation particulière vis-à-vis des sujets dont la délégation a la charge, et/ou une culture particulière en matière de gouvernance de l'Etat et de fonctionnement des institutions.

L'accent étant mis sur la communication digitale, il est demandé au stagiaire une parfaite maîtrise des outils et supports de communication numérique, et de faire preuve d'initiative en la matière.

Le stagiaire peut être amené à se déplacer en région parisienne ou province à l'occasion d'événements spécifiques organisés par la délégation (frais pris en charge), ou à participer à des événements institutionnels nécessitant une bonne présentation vestimentaire (non pris en charge)

Type de formation et compétences souhaitées :

- Master 2 communication, IEP 4^e ou 5^e année, Ecole de journalisme ...
- Bonne connaissance des politiques de l'intégration et de la gouvernance de l'Etat
- Connaissance des outils de communication print / PAO / Infographies
- Connaissance et pratique du web et des réseaux sociaux (notamment WordPress, Facebook, Twitter)
- Compétence rédactionnelle
- Force de proposition, créativité, et dynamisme
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Aptitude au travail collaboratif et bonne communication personnelle

Modalités de candidature :

Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV,

Ainsi que le cas échéant : Book, présentation de travaux personnels, recommandation, ou tout autre élément qui pourra éclairer la délégation sur la motivation et les compétences des candidat.e.s

- Convention de stage obligatoire
- Durée 3 à 6 mois à temps plein, à partir de septembre 2019
- Stage indemnisé (indemnité légale +/- 550 € mensuels)

Contacts :

Angèle Archimbaud, secrétaire générale.

Tél. +33 (0)1 72 71 68 39

Mél : angele.archimbaud@interieur.gouv.fr

Guillaume Nungesser, responsable de la communication.

Tél. +33 (0)1 77 72 63 91

Mél : guillaume.nungesser@interieur.gouv.fr